

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## **ditions générales :**

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## **armacie :**

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## **biologie et Biologie :**

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## **ique :**

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## **éducation :**

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## **taire :**

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## **ladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :**

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.



## **Déclaration de Maladie : N° P19- 0022680**

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

### **Cadre réservé à l'adhérent(e)**

Matricule : 10508 Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : MR BOUKHARI Date de naissance : 29.07.1970

Adresse : meille ADRESSE

Tél. 0627553544 Total des frais engagés : 450,00DH Dhs

### **Cadre réservé au Médecin**

Cachet du médecin :



Date de consultation : 21/09/2019

Nom et prénom du malade : BOUKHARI Hajar Abdellah Age : 1970

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

27 SEP 2019

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASA BLANCA

Le : 26/09/2019

Signature de l'adhérent(e) : B

### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
ENR	D <sub>10x3</sub>	45000	Dr. OUKETTOU Hajar Chirurgie Dentaire et Orthodontie Lat Habiba, Imm. 115 Haj Fatch Oulfa - Casablanca Tél.: 05 22 90 90 46

### EXECUTION DES ORDONNANCES

Chacut du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

### ANALYSES - RADIGRAPHIES

Chacut et signature du Radiateur et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
	07.09.19	Z6 Ra D Pus	15000
		B6a B16 D16	

### AUXILIAIRES MEDICAUX

Chacut et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

#### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient								
			D <sub>10x3</sub>								
			12								
			11 S ENR D <sub>10</sub>								
			21 S D <sub>10</sub>								
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	H D G	[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession									
DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE											
<table border="1"> <tr> <td>25533412</td> <td>21433552</td> </tr> <tr> <td>00000000</td> <td>00000000</td> </tr> <tr> <td>00000000</td> <td>00000000</td> </tr> <tr> <td>35533411</td> <td>11433553</td> </tr> </table>				25533412	21433552	00000000	00000000	00000000	00000000	35533411	11433553
25533412	21433552										
00000000	00000000										
00000000	00000000										
35533411	11433553										
CCEFFICIENT DES TRAVAUX											
MONTANTS DES SOINS											
DEBUT D'EXECUTION											
FIN D'EXECUTION											
CCEFFICIENT DES TRAVAUX											
MONTANTS DES SOINS											
DATE DU DEVIS											
DATE DE L'EXECUTION											

LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. Hajar Oukettou Ep. Azzabi

Chirurgie dentaire et orthodontie

Diplômée de la Faculté de Médecine Dentaire de Rabat

Ex-Médecin attachée à la Mutuelle de l'ONCF



الدكتورة هاجر وكتبو  
جراحة وتقويم إعوجاج الأسنان  
خريجة كلية طب الأسنان بالرباط  
طبيبة سابقة لدى تعاونية السلك الحديدية

Casablanca, le : ٠٦٠٩١٩

## Ordonnance

١٢ بوكھان عبد الرحيم

① Radiographie

Dr. OUKETTOU Hajar  
Chirurgien Dentiste  
Lot Habiba, Imm. 115 Haj Fateh  
Oulfa - Casablanca  
Tél.: 05 22 90 90 46  
Professeur Hajar  
Chirurgie Dentaire et Orthodontie  
Al Miaraj Center, Angle Bd Anouar  
El Abdelloum - 4<sup>e</sup> Etage N° 41  
Tél: 05 22 36 59 86

N° 115, Lotissement Habiba - Haj Fateh - Olfa - Casablanca  
رقم 115 ، تجزئة حيبة - الحاج فاتح - الولفة - الدار البيضاء  
Tél : 0522-90-90-46



# CABINET DENTAIRE DR HAJAR OUKETTOU

Facture N° : 19/09/0709

Casablanca le : 21/09/19

Patient : Boukraoui  
Abdulhak

Acte	N° Dent	Honoraires
EXT	12	
	11	
	21	450,00
BPH D20		
Dr. OUKETTOU Hajar Chirurgie Dentaire et Orthodontie Lot Habiba, Imrn. 115 Haj Fateh Oulfa - Casablanca Tél.: 05 22 90 90 46		
Total	450,00	

Arrêtée la présente facture à la somme de : Quatre cent cinquante dirhams

Professeur BAITE Mohamed

Chirurgien dentiste

- Ancien enseignant de la faculté de médecine de Casablanca
- Docteur en Médecine dentaire
- Certificat de biophysique des radiations et imagerie médicales Paris V
- Certificat d'études supérieures de technologie des matériaux employés en art dentaire Paris VII
- Diplôme universitaire de radiologie maxillo faciale Paris X
- Certificat études supérieures d'orthopédie dento facial Paris VII
- Diplôme d'implantologie oral DGZI GBOI German Board of oral implantologie Jordanie

INPE:09.402.75.47 / ICE: 001668421000015 / N° PATENTE: 36362364 / IF: 144498 / N° CNSS: 4157378

Casablanca le 07/09/2019

FACTURE

01 OCT. 2019

BPR Z16  
ABH

BOUKHARI Abdelhak

RADIOGRAPHIE PANORAMIQUE : **Z16**

**Montant des honoraires** : **150 dh**

Professeur BAITE Mohamed  
Chirurgien dentiste  
Al Miaraj centre  
Bd Anoual  
Etage N° 41  
Tél: 05 22 86 59 86  
05 22 86 59 86  
30.00

AL Miaraj centre 301, Angle Bd Abdelmoumen & Bd Anoual 3ème étage n°41 Casablanca  
Tel: 05 22 86 59 86  
Mail: centredrbaite@gmail.com

Professeur BAITE Mohamed

Chirurgien dentiste

- Ancien enseignant de la faculté de médecine de Casablanca
- Docteur en Médecine dentaire
- Certificat de biophysique des radiations et imagerie médicales Paris V
- Certificat d'études supérieures de technologie des matériaux employés en art dentaire Paris VII
- Diplôme universitaire de radiologie maxillo faciale Paris X
- Certificat 'études supérieures d'orthopédie dento facial Paris VII
- Diplôme d'implantologie oral DGZI GBOI German Board of oral implantologie Jordanie

INPE : 09.402.75.47/ ICE : 001668421000015/N° Patente : 36362364/IF :144498/n° CNSS:4157378

Casablanca le07/09/2019

## **COMPTE RENDU RADIO PANORAMIQUE**

### **BOUKHARI Abdelhak**

- Bridge 15-16-17 .
- Fragement d racine au niveau du site de la 18 .
- Lésion péri apicale en regard des racines de la 17-15-21-25-33-32-31-41-42-43 .
- Bridge 25-26-28
- Bridge de la 33 à la 43 .
- 21 en état de racine
- Parodontopathie généralisée maxillaire et mandibulaire.
- Lyse osseuse autour des racines de la 28 .
- Edentement partiel maxillaire et mandibulaire.

Professeur Ordre des Médecins  
Chirurgien Dentiste  
Al Miaraj centre Auguste Anoual  
Bd Abdelmoumen 301  
3ème étage N°41 Casablanca